

# VIVRE A GERMOND-ROUVRE

## BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE GERMOND-ROUVRE



## Éditorial

Année 2020, année de tous les bouleversements.

De tous les dangers ?

La communication de nos gouvernants depuis le début de la crise n'a pas facilité l'implication des citoyens. Un désastre ! Tout cela pour dissimuler que nous n'avions pas assez de masques, de matériels de réanimation, de soignants...

Certains penseront qu'ils ne pouvaient pas prévoir et anticiper.

Faux. Puisque de nombreuses crises sanitaires se sont déjà produites.

La grippe espagnole paraît tellement éloignée dans le temps (après la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale)...

La fièvre Ebola semble lointaine en distance, puisque l'Afrique en a été le principal foyer.

Les différentes gripes de la décennie 2000/2010 (H1N1, ...) ont montré la probabilité d'une survenance imminente.

Oui, des stocks de masques ont été constitués !

Oui, des stocks de masques ont été détruits au nom de l'argent, des économies de gestion de stocks....

Oui, des restrictions ont été mises en œuvre depuis 40 ans au nom des économies sur les budgets sociaux (restrictions sur le nombre des soignants, des matériels,...)

Économiser 1 milliard, 10 milliards par ci, par là... au nom de la gestion libérale.

Au profit de qui ????

La pandémie a bouleversé nos vies. Nos repères. Nos valeurs.

Individuellement allons-nous prendre conscience de ce bouleversement, de la fragilité de notre monde, de ses bases et de son fonctionnement ?

Ne pas se rendre compte que nos ressources naturelles s'amointrissent, qu'elles ne sont pas renouvelables, que la population croît de façon exponentielle, ne pas se remettre en cause, ne pas réviser nos comportements sociaux, constituera un suicide collectif pour nous et pour les générations à venir.

Ce n'est pas simple, ce ne sera pas simple. Beaucoup de pédagogie sera nécessaire.

Nos enfants sont l'avenir de l'Humanité. Aidons-les à prendre conscience de ces enjeux.

Collectivement, nationalement, internationalement, allons-nous réagir et tirer enfin des leçons ?

A notre petite échelle, juste élus en mars, mais installés à la fin juin, les nouveaux élus du conseil municipal ont essayé d'être à l'écoute des administrés dans les limites du confinement. Nous avons entretenu des contacts avec les personnes isolées, les enfants dans le cadre de l'enseignement à distance pour ceux qui n'ont pas d'ordinateurs, de liaison Internet.

Nous avons maintenu à distance le lien avec les citoyens par téléphone, par correspondance numérique, par l'accueil sécurisé à la mairie. Nos agents ont poursuivi leurs activités dans le respect des règles sanitaires et sociales.

L'école a été la plus impactée par cette pandémie. Elle a fait l'objet de toute notre attention dans le cadre des règles édictées par le gouvernement.

En toutes circonstances, notre démarche a été mise en œuvre dans le respect des règles sanitaires. Certains l'ont compris. D'autres ont crié contre ces mesures qui freinaient leur activité.

La santé de tous avant tout !

Souhaitons nous une meilleure année 2021 !

Fidèle à notre devise, Agissons ensemble pour l'avenir !

Gérard EPOULET, maire.



## SOMMAIRE

État-civil	p.2
Vie Municipale	p.3
L'École	p.11
Vie Intercommunale	p.14
Vie Associative	p.15
Page pratique	p.24
Dates à retenir	p.27

**Rédaction :**  
Commission Animation,  
Communication.

**Mise en page  
& impression :**  
Imprimerie TTI Services  
Tirage 515 exemplaires  
janvier 2021

## NAISSANCES EN 2020

Charlie HENRI .....	né le 1er mars
Peyo HENRI.....	né le 10 mars
Rafaël ROTURIER.....	né le 12 mars
Gabrielle FAZILLEAU.....	née le 14 mai
Noah MARTIN TEXIER.....	né le 19 mai
Sofia BOURDET .....	née le 8 juin
Soën BOSSELUT .....	né le 15 juin
Léa GUICHARD.....	née le 4 juillet
Yann ROMPEN .....	né le 5 juillet
Axel GUILLOT.....	né le 6 octobre
Liam CERNIAC .....	né le 28 octobre
Ilana FALCOZ.....	née le 8 novembre
Anouk FITOUR FAVARD.....	née le 29 novembre
Maël ELIE PERTUS.....	né le 15 décembre
Marie NALIN .....	née le 24 décembre

## MARIAGES en 2020



Le 25 juillet :

M. Yohann NAGARD et Mme Amélie GIRARD

Le 8 août :

M. Guillaume CHARTRE et Mme Anne-Sophie CODET

## DÉCÈS EN 2020

Le 16 janvier : Maryvonne CHAIGNE épouse DESOUCHE  
Le 14 avril : Jean-Claude RENET  
Le 7 mai : Madeleine TAFFOIRIN  
Le 16 juin : Jean-Claude VIJOU  
Le 29 septembre : Valérie THOMAS épouse BONADÉ  
Le 1<sup>er</sup> novembre : Raymond BEAUFILS  
Le 16 novembre : Mauricette TILLIEUX née ANCEL  
Le 19 décembre : Philippe MARTEAU  
Le 20 décembre : Jean PROTEAU



# Vie Municipale

## L'équipe municipale



**Gérard ÉPOULET**  
**Maire**

25, chemin de la Prée du Bourg



**Dominique FREMINE**  
**Premier adjoint**

7 chemin du Pinier



**Sébastien AMINOT**  
**Délégué Vie scolaire**

46 route de la Ballade



**Aline BOURLON**  
**Déléguée Vie Scolaire**

14 Cour de la Borderie



**Miguel CONSTANTIN**  
**Délégué Budget**

1 Coteau de Bourlot



**Frederic AZZOPARDI**  
**Conseiller**

14 rue des Fougères



**Florbela FILLON**  
**Conseillère**

9 les Fichères



**Olivier FOUILLET**  
**Conseiller**

58, route de la Ballade



**Jean-Marie GABILLY**  
**Conseiller**

79 rue du Logis



**Evelyne MENARD**  
**Conseillère**

9 chemin de Racle Bourse



**Clémence NERBUSSON**  
**Conseillère**

Racle Bourse



**Quentin VIGNAULT**  
**Conseiller**

19, Chemin du Corniou



# Vie Municipale

Visite du 10 octobre : les nouveaux élus découvrent...



Le 10 octobre dernier, nous nous sommes retrouvés entre nouveaux élus pour visiter ensemble le territoire et le patrimoine de notre commune. Ceci afin que tous puissent connaître les différents lieux et locaux de Germond-Rouvre

Cette journée a également été l'occasion pour nous de vivre un moment convivial, ce qui n'a pas toujours été simple depuis les élections compte-tenu du contexte sanitaire.

Nous avons donc commencé la journée en faisant le tour de la commune, nous arrêtant dans quelques hameaux, puis à



Rouvre où nous avons visité l'école, le cimetière, la Chapelle Saint-Aubin, les lotissements de la Fougère et du Grand Chêne. L'après-midi, nous avons continué à Germond : l'église Saint-Médard, l'ancienne Mairie, la « Buanderie », la Communale, la Salle Culturelle et les Ateliers Municipaux.

Ce fut un moment agréable et important pour la suite de notre mandat et les projets que nous aurons à mener. Ce temps nous aura permis de mieux nous connaître et surtout de mieux voir notre commune !



# Vie Municipale

## Budget Communal

Avant de vous présenter les comptes de l'année 2019, il nous semble important de ré-expliquer les grandes bases de la gestion du budget d'une commune.

Pour commencer, les différents comptes : il y a tout d'abord le compte administratif qui rend compte des opérations budgétaires de l'année précédente (présenté ci-après) et qui est réalisé par le maire. Ensuite le compte de gestion qui lui aussi rend compte de l'année précédente mais il est réalisé par le trésor public. Les deux doivent être identiques. Enfin le budget primitif, qui est la projection budgétaire de l'année en cours. Le vote de ce budget par le conseil municipal permet d'autoriser les recettes et les dépenses. Il faut bien comprendre que s'il est inscrit par exemple 380 000€ pour les charges de personnel (ce qui correspond à la commune) nous ne pourrons dépenser que 380.000€ pour les charges de personnel. Ce budget va donc borner les dépenses de l'année, il est la projection chiffrée de la

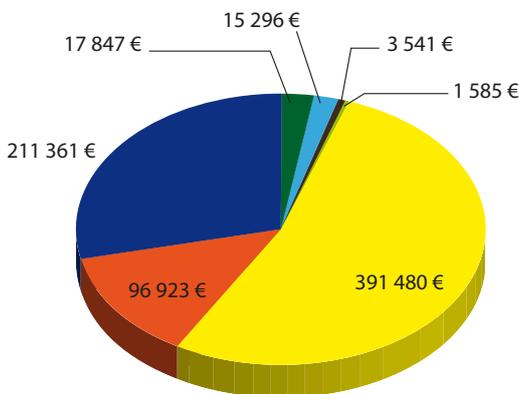
politique de la commune. Il faut anticiper l'année à venir et de la manière la plus juste et sincère possible.

Ce budget est divisé en deux sections : le fonctionnement et l'investissement. La section de fonctionnement va retracer toutes les opérations de dépenses (salaires, matériel, travaux de réparation, charges d'énergie, maintenance, intérêts des emprunts, ...) et de recettes (impôts locaux et taxes, recettes de garderie et de cantine, dotations forfaitaires de l'état, loyers, ...) nécessaires à la gestion courante de la commune.

La différence entre les recettes et les dépenses doit permettre de couvrir (au minimum) le remboursement de l'emprunt (63 000€ pour la commune) et ce qui reste est l'autofinancement. Cet auto financement permet de financer les investissements prévus par les élus.

La section d'investissement quant à elle présente les programmes d'investissements nouveaux, cette section a pour vocation d'enrichir de modifier le patrimoine de la commune.

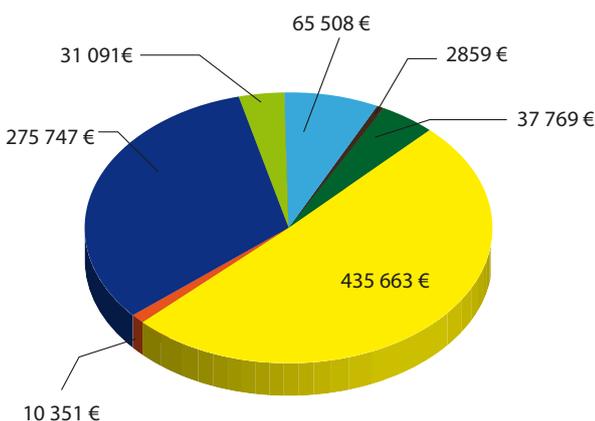
### Dépenses de Fonctionnement 2019



- Charges à caractère général
- Autres charges de gestions
- Charges de personnel
- Atténuation de produits
- Charges exceptionnelles
- Charges financières
- Transfert entre section

Total : 738 000 €

### Recettes de Fonctionnement 2019



- Dotations et participations
- Atténuations de charges
- Impôts et taxes
- Transfert entre sections
- Produits exceptionnels
- Charges financières
- Autres produits de gestion

Total : 858 994 €

# Vie Municipale

## Budget

Dépenses d'investissement 2019	
Transfert entre sections	31 091,07 €
Opération d'ordre	19 320,00 €
Emprunts et dettes	400 856,29 €
Bâtiments publics	45 638,29 €
Réseau de voirie	27 933,97 €
Terrains nus	207,00 €
Immeuble de rapport	2 895,60 €
Mobilier	3 945,58 €
Autres immobilisations corporelles	3 256,80 €
Salle culturelle	17 493,96 €
La Fougère	40 119,10 €
<b>Total</b>	<b>59 3590,00 €</b>

Recettes d'investissement 2019	
Fond compensation TVA	15 0171,00 €
Opération d'ordre	19 320,00 €
Taxe d'aménagement	10 760,00 €
Transfert entre sections	17 847,00 €
Subvention d'investissement	239 301,00 €
Emprunt et dettes	890,45 €
<b>Total</b>	<b>438 290,00 €</b>

	Résultat de clôture de l'exercice 2018	Part affectée à l'investissement exercice 2019	Résultat de l'exercice 2019	Résultat de clôture de l'exercice 2019
Investissement	70 195,45 €	0	-155 299,86 €	- 85 104,41 €
Fonctionnement	182 880,33 €		120 961,12 €	303 841,45 €
<b>TOTAL 1</b>	<b>253 075,78 €</b>	<b>0</b>	<b>-34 338,74 €</b>	<b>218 737,04 €</b>
Reste à réaliser dépenses				- 25 122,00 €
Reste à réaliser recettes				
Résultats avec reste à réaliser				193 615,04 €

# Vie Municipale

## Groupe de Travail « L'éolien à GERMOND - ROUVRE ? »

Le 15 septembre dernier, a eu lieu une rencontre proposée par M. le Maire aux habitants de Germond-Rouvre. L'objectif était de constituer un groupe de réflexion sur l'impact de la présence de deux pôles éoliens sur notre commune puisque plusieurs promoteurs et développeurs privés de projets éoliens ont démarché les élus ainsi que des habitants pour l'implantation de mâts.

En effet, bien que la décision finale incombe au préfet, le Conseil Municipal peut émettre un avis, qui pourra éventuellement peser sur la décision du représentant de l'état.

Face à ces projets, le Conseil Municipal a souhaité enrichir sa réflexion en en recueillant les avis de la population pour identifier les interrogations, craintes, refus, connaissances ...

Une présentation a été faite sur les données recueillies au cours des rencontres avec les promoteurs et des recherches faites par le groupe de travail. Elle portait sur :

- Les chiffres sur l'éolien en France, dans la région et les Deux-Sèvres.
- La réglementation : procédure d'étude de faisabilité, autorisation de construction, d'exploitation et de démantèlement.
- La fiscalité :

TFPB (Taxe Foncière sur la propriété bâtie) : dépend du taux voté par la collectivité

CFE (ancienne taxe professionnelle) : dépend du taux voté par la collectivité

CVAE (Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises) : dépend des recettes du parc

IFER (Imposition)

- Les nuisances : effets sur la faune, la flore, les bovins, les oiseaux, les chiroptères, l'effet stroboscopique, le démantèlement

- Des précisions sur les chiffres :

une éolienne de 3 MW = 150 m de hauteur avec la pale

une éolienne de 5 MW = 230 m de hauteur avec la pale

- Les zones d'exploitation potentielles sud de la commune, plaine de la Grande Garde, 5 à 6 éoliennes et nord de Germond, route de Champdeniers, 4 éoliennes de 3MW, ainsi que sur la commune de Champdeniers (zone adjacente)

Les participants à cette réunion (8 membres du Conseil Municipal, et 26 habitants) ont été invités à écrire leurs remarques afin de constituer des thèmes de réflexion à approfondir. Ces différents thèmes ont été développés par l'apport des connaissances de chacun :

- Foncier : selon un agent immobilier présent, l'éolien impacte négativement la valeur foncière de notre bâti.

- Paysage : « saturation visuelle », « défiguration »
- Production / consommation : nous avons tous besoin d'électricité, particuliers comme entreprises. Cette réflexion sur l'éolien en induit une autre : celle de notre consommation électrique qui augmente continuellement et qu'il faudrait plutôt orienter vers une diminution.
- Énergie renouvelable : il existe d'autres sources d'énergie électrique renouvelable, comme le photovoltaïque mais il prend beaucoup de place et la municipalité n'a pas été sollicitée par des promoteurs.



- Démantèlement / recyclage : la valeur provisionnée pour le démantèlement (dans le cas où l'entreprise n'est plus en mesure de le faire) paraît une somme ridicule surtout pour le socle en béton qui, depuis juillet 2020, doit être excavé en totalité. Se pose également la question du carbone utilisé pour les pales, de la ferraille et de tous les éléments électriques. Il a été rappelé qu'à partir de 2023, il y aura une obligation de recycler les éoliennes.

- Environnement faune

/ flore : il existe un rapport de la Ligue de Protection des Oiseaux sur l'impact des éoliennes sur les oiseaux et les chiroptères (chauves-souris). Les haies et chemins d'accès risquent d'être malmenés par le chantier.

- Santé : il existe des nuisances à cause de l'impact lumineux et de la pollution sonore pour les plus proches voisins. De plus, des nuisances existent aussi pour les animaux d'élevage.
- Recettes fiscales Privé/ Communauté : une personne contactée par les développeurs de parc éolien est intervenue et a donné des chiffres : par machine et par an 4500€ pour le propriétaire et 4500€ pour le fermier. Pour ce qui est des recettes fiscales pour la commune, il est difficile de les évaluer précisément sans savoir le nombre d'éoliennes du projet et leur production. Le chiffre avancé est de 20 000€/ an (total des 4 taxes CVAE-IFER-CFE-TFPB)
- Intérêt collectif, projet de territoire, projet participatif : ce projet correspond-t-il à notre commune ? Et nos communes voisines, qu'envisagent-elles ?

Après cette soirée, il a été décidé de rencontrer les élus de la commune de Champdeniers, qui ont répondu positivement. La réunion a eu lieu le 10 décembre.

De plus, M. le Maire souhaite organiser une réunion publique mais à la seule condition que les différentes parties soient représentées : des promoteurs de projet éolien et des citoyens qui se sont regroupés pour lutter contre ces projets. Les deux parties ont déjà donné leur accord de principe. Nous attendons maintenant que les conditions sanitaires permettent la tenue de cette réunion.

# Vie Municipale

## La Fougère aujourd'hui

Un rajeunissement réussi !...

Le 15 juin 2019, avait lieu l'inauguration du réaménagement du quartier de La Fougère de Rouvre, que ses occupants attendaient depuis longtemps. Autant les derniers arrivants que ceux qui étaient encore là depuis 1972, lors du rapprochement de Germond et de Rouvre...

Ils avaient été nombreux et contents de participer concrètement à la renaissance de ce lotissement très vieilli, via la concertation lancée par l'équipe municipale et se sont emparés des objectifs proposés : végétaliser l'environnement après enfouissement de tous les réseaux, dont ces vieux fils électriques qui pendaient partout..., et sécuriser la circulation par un meilleur partage des voies entre piétons et voitures.

Ce quartier n'a donc plus grand chose à envier à celui d'à-côté et les deux ensembles créent autour de l'école un lieu résidentiel agréable, qui devrait se compléter d'un parc de loisirs installé sur l'ancien stade en face...

Depuis, les habitants se sont réappropriés les lieux et apprécient le reverdissement des abords de leurs habitations, où les



plantations commencent elles-aussi à grandir, malgré les mauvaises conditions climatiques du départ. Il avait fallu replanter certaines essences, mais aujourd'hui, elles commencent déjà à bien occuper les agents communaux à la saison de la pousse...

Et celui qui vient à La Fougère en visiteur a même du mal à s'imaginer que ce quartier est le premier véritable lotissement installé sur le territoire communal puisqu'il aura bientôt 50 ans : cela ne se voit plus !

## Incivilités : STOP !!

RAPPELS :

Nous constatons une recrudescence des dépôts sauvages aux abords des chemins ainsi que près des conteneurs prévus pour la réception du verre, des papiers, cartons. Toutes ces incivilités génèrent des coûts d'interventions des agents communaux, car nous devons et tenons à maintenir tous ces lieux de collecte ou autres dans un état de propreté et d'hygiène.

Nous rappelons aussi que depuis 2012 (article 84 du Règlement Sanitaire Départemental et selon les normes Européennes), il est interdit de brûler des déchets verts, cartons, emballages plastiques et divers... Cela pollue !

En ce qui concerne les bruits occasionnés par les travaux de bricolage et jardinage utilisant des appareils susceptibles de gêner le voisinage en raison de leur intensité sonore (notamment les tondeuses à gazon, tronçonneuse, perceuses, etc...), ceux-ci ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrés de 8h à 12h et de 14h à 19h
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h



Les propriétaires d'animaux sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité et la sécurité du voisinage de jour comme de nuit.

Nous avons eu plusieurs plaintes en ce qui concerne le tapage nocturne suite à la suite des réunions nocturne festives et estivales, la complaisance voudrait que l'on respecte ses voisins tout du moins en les prévenant.

Nous vous rappelons aussi qu'un bornage effectué par les géomètres est définitif, le déplacement ou l'arrachage d'une borne est considéré comme une dégradation et sanctionné par la loi. Le fait d'arracher des bornes constitue une dégradation d'immeuble d'après l'article 322-1 du code pénal.

## VANDALISME :

Le vandalisme est l'ensemble des actes constituant une atteinte volontaire aux biens privés ou publics et commis sans motif légitime. Ces faits sont sanctionnés par la loi en fonction de leurs circonstances, de la nature du bien attaqué et de l'importance des dégâts causés. Il peut s'agir par exemple de vitres brisées, de tags..... Dans tous les cas, la victime peut demander la réparation de son préjudice.

Récemment à Breilbon, il y a eu des dégradations sur l'abri-bus et la boîte à livres, une plainte a été déposée auprès de la Gendarmerie par la municipalité.



## Travaux et achats de matériel

Depuis le début de l'été, les agents techniques municipaux ont réalisé plusieurs travaux dont voici une liste non exhaustive :

- Démontage de la toiture de la « Buanderie » (local situé à côté de la mairie) afin de refaire la couverture avant l'hiver.
- Mise en place d'une réserve incendie à Racle Bourse



- Aménagement de l'atelier municipal pour faciliter le stockage et le rangement des différents matériels et matériaux utilisés pour les travaux communaux.



- Réalisation des plates formes en béton :
  - Pour la pose de containers verres et papiers de Germond afin de faciliter l'accessibilité et le nettoyage des abords
  - Pour l'installation d'un columbarium de douze cases au cimetière de Rouvre

- À la chapelle Saint-Aubin de Rouvre : installation de l'électricité, ouverture de la porte du côté afin de créer une issue de secours en vue des manifestations à venir, réalisation de châssis en bois pour la pose de vitraux.



- Achat d'un tractopelle pour permettre la réfection des chemins ainsi que la réalisation d'autres gros travaux (accessibilité de la salle « la Communale », ...)

De plus, les travaux réguliers d'entretien se poursuivent :

- Broyage des haies
- Entretien et remise en état des locaux de l'école (avant la rentrée scolaire) ainsi que des autres bâtiments communaux
- Nettoyage des abords des conteneurs (verre et papiers) dans les trois villages afin de conserver ces endroits le plus propre possible et éviter de voir proliférer les dépôts sauvages.

# Info Internet

Le 27 novembre dernier, le Maire, conformément à la décision du conseil municipal a adressé ce courrier à M. Baloge, président de la Communauté d'Agglomération du Niortais, et M. de Talhouet-Roy, président du Conseil Départemental.

Monsieur,

*Par la présente, nous revenons vers vous pour vous exprimer les grandes inquiétudes ressenties par notre Conseil Municipal et par là même celles de nos administrés quant à la réception Internet sur notre commune et plus particulièrement sur Rouvre.*

*Vous n'êtes pas sans savoir que notre commune avait investi dans un NRA ZO en 2008, relié par une tresse cuivrée. Vous n'êtes pas sans savoir qu'une fibre appartenant à Artéria, filiale de RTE (Réseaux de Transport de l'Électricité) longe la RD 743 à moins d'un kilomètre du centre bourg de Rouvre.*

*C'est avec beaucoup de regrets que nous sommes amenés à vous exprimer à nouveau nos inquiétudes concernant le sujet « internet ».*

*Des regrets dans la mesure où depuis plusieurs années, nous rencontrons des difficultés liées à l'accès à Internet. Cette situation est sans doute en lien avec les différentes politiques menées jusque-là, puisque dans un premier temps l'accès à la fibre optique fut réservé aux villes les plus importantes. Ce choix pourrait se comprendre si celles-ci n'accédaient pas au haut débit. Mais comme ce n'est pas le cas, ce choix pose la question de l'égalité de tous pour bénéficier d'un service aujourd'hui indispensable compte tenu du mode de fonctionnement des services en général, ceux de l'état en particulier (CAF, Pôle Emploi, Services fiscaux,...). Alors que l'on parle de lutte contre la désertification, que l'on déclame vouloir rendre nos campagnes plus attrayantes, comment peut-on ne pas prioriser ces lieux de vie en leur allouant les moyens de communication adéquats devenus indispensables ?*

*Alors, à une époque où Internet est un système de communication essentiel, être aussi mal desservi constitue un réel préjudice qui se trouve encore accentué en ces périodes de confinement. Les répercussions aujourd'hui concernent tous les citoyens.*

*Nos enfants tout d'abord en tant que lycéens, étudiants, apprentis pour poursuivre leur scolarité et pour qui se pose la question de l'égalité des chances.*

*Nos artisans, nos agriculteurs, nos auto-entrepreneurs et tous ceux qui sont amenés à télétravailler. Ces derniers sont nombreux sur notre commune, car salarié(e)s du tertiaire ils ont l'obligation de travailler chez eux.*

*Notre situation est très préoccupante et d'autant plus déroutante que nous ne parvenons pas à obtenir des informations claires de vos services concernant l'accès au haut débit et donc à la résolution de notre problème.*

*En nous connectant début 2020 sur le site conseillé par le département (réseaux des Deux-Sèvres), il apparaissait que Germond Rouvre devait bénéficier du haut-débit au 3<sup>e</sup> trimestre 2020. Récemment nous avons pu constater que cette échéance serait repoussée à 2021 (sans en préciser la période) et sans aucune explication.*

*A l'occasion des rencontres avec les candidats deux-sévriens aux élections sénatoriales en septembre, le sujet a été évoqué. M. Favreau alors président du Conseil Général, et aujourd'hui sénateur ne s'avance guère sur ce thème en assurant que Germond Rouvre serait fibré, au plus tard en 2025 (réalité ou humour noir).*

*Nos nouveaux élus souhaitent avoir les informations sur ce dossier.*

*Pour ce faire, nous invitons à notre prochain Conseil Municipal, le mardi 15 décembre 2020 ou plus tôt si cela convient, les élus concernés en charge du dossier à la CAN et au Conseil Départemental.*

*M. le Président, nous comptons sur vous pour faire diligence afin que ceux-ci répondent à notre invitation et ce avant le 15 décembre, afin d'apporter au nouveau Conseil Municipal les éclaircissements et réponses nécessaires.*

*Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.*

**P/ le Conseil Municipal, Le Maire, Gérard EPOULET**

Copies :

M. ROUSSET Alain, Président de la Région Nouvelle Aquitaine

Mme LANZI Nathalie, Vice-Présidente de la Région Nouvelle Aquitaine

M. Mouiller Philippe, Sénateur

M. Favreau Gilbert, Sénateur

# Vie Municipale

## "Au revoir Maryvonne"

Maryvonne.

Dès son arrivée à Rouvre en 1990, Maryvonne Desouche s'est intéressée à la vie de la commune, sans doute la fibre paternelle, son père a été longtemps maire-adjoint de Saint-Georges-de-Noisné, là où elle a passé son enfance, et elle a participé tout de suite activement à l'association « AVEC Germond-Rouvre » (\*) qui voulait mettre fin à l'obscurantisme et au clientélisme régnant alors sur le territoire depuis des décennies...

Battante, rassembleuse, ouverte au dialogue, mais toujours en colère contre le favoritisme et l'injustice, généreuse, elle fut de la bataille lancée par cette association, ... « pour construire une commune agréable à vivre et ouverte sur l'avenir »..., selon la profession de foi du groupe constitué. Et elle connut ainsi la victoire obtenue en 1995 aux élections municipales.

Elle en était fière et s'est immédiatement investie comme maire-adjointe dans une nouvelle gestion démocratique de Germond-Rouvre. C'est grâce à elle que furent construits les premiers budgets de la commune qui ont permis la réussite de projets structurants, dans un esprit collectif. Elle savait analyser la situation et donner une bonne projection des investissements réalisés. Elle a su trouver la confiance des conseillers et de la population, qui l'ont maintenue à son poste puisqu'elle a été réélue deux fois et a exercé trois mandats successifs dans ces fonctions à la mairie. Récompensée de son action et reconnue par les autres, vers qui elle savait tant aller.



Maryvonne a su aussi se montrer proche du personnel municipal, toujours avec l'idée d'améliorer les conditions de travail de tous, la reconnaissance de leur potentiel, à la mairie comme à l'école, où elle fut disponible et à l'écoute, attentive à concilier les points de vue et à aller de l'avant.

Un engagement citoyen et un attachement à la concertation très forts, dans un esprit ouvert et collectif, une grande disponibilité pour les autres, telles sont les qualités reconnues par tous à Maryvonne, qui a poursuivi ensuite son action dans la vie associative, en particulier au sein du comité des fêtes : elle aimait aller aux animations du village ou aux réunions de quartiers..., elle était heureuse de soutenir les marchés fermiers d'été lancés en 2010 ou de simplement venir à la rencontre des habitants le jour de la fête nationale, autour de l'apéro collectif où elle prenait toujours sa part de gourmandes réalisations...

Toujours souriante malgré la maladie qu'elle a vaincu une première fois, elle savait trouver des mots chaleureux et rassurants pour les uns ou les autres...

On aurait tous aimé qu'elle réussisse aussi son ultime combat contre la maladie qui l'avait rattrapée ces derniers mois et nous l'a enlevée si prématurément.

Sa chaleur humaine, son sourire, commencent déjà à nous manquer...

(\*) « AVEC Germond-Rouvre » : Association Vie et Environnement Communal.

# École « Le Champ du Moulin »

## La rentrée 2020-2021 à l'école « Le Champ du Moulin »

Cette année, 117 élèves sont inscrits à l'école, répartis dans les cinq classes.

PS/MS Mme PIFFETEAU	GS/CP Mme BIREBENT	CP/CE1 M GUILLEMAIN	CE2/CM2 Mme DUQUESNE	CM1/CM2 Mme MATHE-SAGOT
8 PS + 11 MS	12 GS + 12 CP	6 CP + 19 CE1	14 CE2 + 10 CM2	14 CM1 + 11 CM2
19	24	25	24	25

# École « Le Champ du Moulin »

L'équipe accueille deux nouvelles enseignantes qui se partagent la classe des CE2/CM2 : mesdames Delphine DUQUESNE et Anne MARTINEAU (les mardis).

L'année scolaire 2019-2020 s'est terminée de façon particulière à de nombreux égards en raison du contexte sanitaire : confinement, retour partiel et progressif à l'école, annulation des projets et des sorties prévus et de la fête de l'école...

La rentrée 2020 s'est faite dans ce même contexte, certes avec un protocole sanitaire allégé, mais beaucoup de questionnements subsistent. Ce manque de visibilité impacte le choix et l'élaboration des projets. L'équipe enseignante a plusieurs pistes et attend de valider la faisabilité matérielle et/ou sanitaire pour les mettre en œuvre et les mener à bien.

Toute l'équipe de l'école « Le Champ du Moulin » vous souhaite une très belle année 2021!

## Point sur la rentrée scolaire 2020/2021

À partir de la rentrée scolaire, les parents ne peuvent plus pénétrer dans l'enceinte de l'école pour des raisons de mesures sanitaires ; cette règle sera pérennisée pour des raisons de sécurité. La communication et la prise de rendez-vous avec les enseignants sont à privilégier par le cahier de liaison de l'enfant. Des talkies-walkies vont être utilisés par les agents communaux pour appeler les enfants, à la garderie aussi.

La notion de groupe n'étant plus requise, la garderie a pu rouvrir avec les difficultés posées par la distanciation physique.

Le conseil municipal a décidé de renouveler la mise à disposition du gymnase de Saint-Maxire dont l'utilisation sera planifiée ultérieurement en fonction des conditions sanitaires.

## OCCE (office central de la coopération à l'école)

« Formation des messages clairs », un projet pour tous les élèves.

C'est une formation sur 2 jours : les 8 et 15 Octobre, un intervenant est venu dans chaque classe (sauf PS/MS) pour former les élèves aux messages clairs. Ces messages sont destinés à l'autogestion des problèmes ou conflits entre les élèves. L'objectif étant que les élèves échangent avec bienveillance pour gérer et régler les difficultés rencontrées à l'école : en classe, dans la cour de récréation, à la cantine et à la garderie.

## Activités périscolaires (APS)

Pour cette année scolaire, la collectivité propose deux activités périscolaires : des ateliers de musique avec Madame Slovakova (professeure de piano) le jeudi et des ateliers multi-sports avec l'USEP79 le mardi.

Les ateliers comprennent 4 cycles de 7 séances.

Madame Slovakova projette une représentation en fin d'année scolaire.



# École « Le Champ du Moulin »

## Restauration scolaire



Sébastien Aminot, conseiller délégué, a procédé à un audit sur ce qui avait déjà été réalisé à la cantine : aucune anomalie n'a été constatée sur les règles d'hygiène mais il convient de renforcer la traçabilité.

Hélyett et Sonia ont à cœur de servir une cuisine issue le plus possible de notre région.

Les objectifs sont d'accentuer l'approvisionnement local et/ou bio, de valoriser la saisonnalité des produits, de mettre en avant les partenaires locaux, d'être attentifs aux produits (additifs et conservateurs), de revoir l'offre végétale et d'élaborer un plan d'action pour être en capacité de produire des menus mieux équilibrés.

À ce jour les achats sont principalement effectués via Résalis (groupement de paysans locaux).

## Agents municipaux

Mathilde et Françoise, garderie.  
Maïté et Pauline (stagiaires depuis le mois de septembre), entretien et surveillance de cour. Solange et Christelle, ATSEM.  
Hélyett et Sonia, cuisine.

## Nettoyage

Révision du plan de nettoyage et de désinfection, afin d'avoir des produits respectueux de la planète.  
Ecolabel, certifié Ecocert et/ou compostables, pour le papier-toilette, les mouchoirs et essuie-tout.

## L'Association des Parents d'Élèves de l'école Champ du moulin

### L'APE, qu'est-ce que c'est ?

L'Association des Parents d'Élèves est une association qui regroupe plusieurs parents bénévoles.

Le but est de récolter des fonds pour les redistribuer à la coopérative scolaire afin de financer les projets de l'école (sorties, matériels, projets pédagogiques...).

### De qui est-elle composée ?

Elle est composée d'une part de membres du bureau. Leur rôle est de préparer en amont les manifestations et de gérer l'association.

D'autre part, elle est composée de membres actifs, qui définissent les actions et projets à mettre en place et qui prêtent main forte pour l'installation, la gestion, la permanence et le rangement.

Le bureau et les membres actifs se réunissent régulièrement pour mutualiser les idées et organiser les opérations.

Toute cette équipe a pour seule motivation... la concrétisation de projets pédagogiques enrichissants pour les enfants.



### Des opérations ouvertes aux habitants

- Vente de pizzas avec La boîte à pizza
- Vente de plants avec Samuel Penochet
- Vente de viande avec Loïc Chouc
- Vente de chocolats de Noël avec Initiatives

### Des événements dynamiques pour la commune

- Vide ta chambre
- Carnaval
- Vide grenier

### Des moments inoubliables pour nos enfants

- Surprise de Noël
- Fête des écoles



**Bilan de l'année 2019/2020 :**

2500 € reversés à la coopérative scolaire (malgré le contexte sanitaire actuel et l'annulation de plusieurs gros événements).

**L'APE c'est aussi :**

Une joyeuse équipe de parents, qui aime se retrouver dans un climat festif, convivial, bienveillant et qui contribue au dynamisme de l'école et de la commune.

N'hésitez pas à vous manifester si vous souhaitez rejoindre l'équipe ou aider ponctuellement.

Si vous n'avez pas d'enfant scolarisé et que vous êtes intéressés pour recevoir un flyer par mail ou dans votre boîte aux lettres, lors de nos opérations ouvertes à tous, merci de nous le faire savoir par mail :

ape.champdumoulin79@gmail.com

L'APE en action pour nos enfants.



## Vie Intercommunale

### Au Syndicat des Eaux du Centre-Ouest (SECO)

Les évolutions réglementaires ont conduit les intercommunalités à se doter des compétences Eau et Assainissement.

Les intercommunalités peuvent décider de déléguer ces compétences à des collectivités les exerçant déjà. Tel est le cas pour la compétence Eau (production et distribution d'eau potable) exercée par le Syndicat des Eaux du Centre-Ouest (SECO) pour certaines communes faisant partie de la Communauté d'Agglomération du

Niortais et des Communautés de communes Val de Gâtine et Haut Val de Sèvre. Le SMEG (Syndicat Mixte des Eaux de Gâtine) auquel le SECO fournit de l'eau en gros, complète la liste des adhérents. 21 délégués les représentant siègent désormais au SECO.

A l'issue des élections du 25 septembre dernier, le nouveau Président du SECO est Jean-Pierre RIMBEAU et le Bureau est composé ainsi :



De gauche à droite : Philippe ALBERT, protection de la ressource, Jean-Pierre RIMBEAU, Président, Jean-Michel BEAUDIC, finances, Philippe GOULARD, distribution, Régis GUILLOTEAU, communication, Dominique MÉEN, production, Philippe JEANNOT (absent sur la photo), défense incendie.

# Vie Intercommunale

## Au Syndicat des Eaux du Centre-Ouest (SECO)

Pour 2021, le Syndicat poursuit les projets inscrits dans son plan d'investissement.

Ainsi, les travaux de restructuration de l'usine de potabilisation de Beaulieu d'Echiré lancés cet automne permettront de se doter d'un outil de traitement de l'eau optimisé et performant.

Les investigations de terrain pour comprendre les circulations d'eau alimentant les forages du champ captant de Saint-Maxire-Echiré conduiront à la révision des périmètres de protection pour mieux préserver la ressource.

Plusieurs kilomètres de canalisations seront remplacés pour garantir aux abonnés un service de l'eau de qualité.

Enfin, le Syndicat a procédé à une refonte de son site Internet. Il propose à tous de rejoindre le cercle des citoyens de l'eau pour travailler sur la communication à destination des usagers de l'eau.

## Vélo TAN (Transports d'Agglomération Niortaise)

Dans le contexte du développement des mobilités douces et l'encouragement à l'utilisation de moyens alternatifs au tout-voiture, la CAN a mis à disposition des communes membres un VAE (Vélo à Assistance Electrique).

La commune de Germond Rouvre a donc été dotée d'un VAE. Ce vélo est à mis à disposition des administrés gratuitement pour ceux qui souhaitent découvrir ce mode de déplacement et effectuer un essai en prévision d'un futur achat éventuellement. Le prêt est organisé initialement pour une semaine du lundi au lundi.

Une dizaine de personnes l'ont utilisé pour tester ce moyen de transport pour des déplacements locaux.

Le confinement et les pluies ont parfois dérouté les candidats.

Mais ce n'est que partie remise.

N'hésitez pas à contacter les services de la mairie pour vous inscrire.

# Vie Associative

## Association Communale de Chasse Agréée

Modification du bureau de l'A.C.C.A  
pour la période de 2020 à 2023  
(élection pour 3 ans) :

Christian SEGUIN, président

Christophe ELIE, premier vice-président

Hervé BLAIS, deuxième vice-président

David BON, trésorier

Laurent BRISSON, secrétaire

Pascal MEURAILLON, Stéphane BEAUFRETON, Claude ELIE, Dominique PIOT, membres.

L'ACCA encourage ses sociétaires à participer aux différentes battues organisées sur le territoire. Toutes les consignes de sécurités ont été revues et mises à jour.

Dans le courant de l'année, nous organiserons une animation autour de « la Pêche à la Truite ». Celle-ci se déroulera dans le courant du mois d'avril.

Tous les membres du bureau sont à la disposition des sociétaires et riverains afin de répondre à toutes leurs interrogations concernant la gestion et l'occupation du territoire.

La sécurité, les échanges avec tous nos partenaires, toutes les associations de la commune ainsi que les propriétaires privés seront nos principales motivations.



# Vie Associative

## LES AMIS de la BIBLIOTHÈQUE.

Amis des livres et de la lecture, des bénévoles vous accueillent en assurant des permanences le mercredi de 16h à 18h et le samedi de 10h à 12h. Gratuité pour les enfants et les jeunes. La cotisation est de 5 euros à partir de 18 ans.

Nos activités :

Accueil des enfants de l'école tous les mercredis matin de 9h à 12h.

Comité de lecture en lien avec les Littératures Européennes de Cognac, de mai à octobre.

Exposition à la Chapelle Saint-Aubin à Rouvre avec les créations artistiques des habitants de la commune du 19 au 27 juin, inauguration le 24 avec un spectacle en soirée. Si vous avez une âme créatrice et que vous voulez la partager, faites vous connaître.

Atelier d'écriture en lien avec la Communauté d'Agglomération du Niortais, un auteur vient nous initier à cette activité avec un thème différent chaque année, soirée de partage qui nous permet de découvrir notre aptitude à écrire sans prétention.



Grâce à la subvention annuelle de la municipalité, que nous remercions, nous avons fait l'achat de nouveaux livres disponibles dans nos étagères.

N'hésitez pas à venir nous voir, la bibliothèque se situe dans la cour de l'école.

Pour tous renseignements : [bibliotheque.germond-rouvre@orange.fr](mailto:bibliotheque.germond-rouvre@orange.fr)

Marie-Andrée CHARRUAUD : 05 49 25 77 46

## Activ'Assos, une saison en demi-teinte !



La saison 2019-2020 avait pourtant très bien commencé avec les Boucles de l'Egray : 112 duos répartis sur les 20 ou les 8 kms, auxquels se sont ajoutés plus de 40 marcheurs. Une très belle édition dans une ambiance conviviale ! Comme les années passées, les bénévoles se sont mobilisés pour encadrer cette manifestation.

Les diverses activités avaient repris comme d'habitude, la gymnastique douce, le bridge, le tennis de table, le chant, le théâtre adulte, le théâtre jeune, la marche nordique, la conversation anglaise, le yoga-famille, l'atelier de la voix et la pétanque. A cela se sont ajoutés des ateliers ponctuels, création avec Nelly Rousseau-Amussat, restauration de meubles ou autres avec Sylvie Devers : « Shabby's déco » ... L'un d'entre eux a fonctionné toute l'année, sous la houlette de Michel Ricard, sous le titre de « Une ruche au fond du jardin ». Les 14 participants ont été d'abord initiés au monde des abeilles, ont appris à construire des

ruches et les ont installées sur un terrain mis à disposition par la municipalité. La première récolte de miel, 13 kg, a été faite au milieu de l'été.



A l'automne, 5 jeunes, « anciens » de la troupe Graine de Folie, ont proposé

dans le cadre des Festisol (Festival des Solidarités), une représentation sur les violences faites aux enfants. Bravo à ces jeunes pour leur interprétation tellement juste. Toujours dans le cadre de Festisol, les chanteurs du Chœur de l'Egray sont allés interpréter des chants sur le thème de l'exclusion, de l'immigration... dans les salons de l'Hôtel de Ville de Niort.

Fin janvier et tout début février, les adultes de la troupe « Les feux de l'Egray » ont joué « Le ravissement d'Adèle » de Rémi de Vos, dans une mise en scène très originale de Joël Picard. La troupe composée de 14 acteurs dont une chanteuse a donné 6 représentations et attiré plus de 600 spectateurs. Un superbe décor accueillait le public puisque l'action se passait sur un marché des saveurs. Un grand merci aux techniciens son et éclairage, aux pâtisseries qui ont proposé chaque soir des crêpes et à tous les bénévoles qui ont tenu les divers postes.

# Vie Associative



## Activ'Assos, une saison en demi-teinte !

Un mois plus tard, la France entière était confinée et Activ'Assos suspendait toutes ses activités... Pas de représentation pour les jeunes de Graine de folie, pas de festival Tous en Scène, pas de répétitions du groupe chant, pas de pétanque ni de bridge...

En mai, certaines activités ont pu reprendre en respectant correctement les gestes barrières.

Véronique Artemon, la présidente, a souligné lors de l'assemblée générale, le jeudi 17 septembre, qu'Activ'Assos souhaitait maintenir au maximum ses activités pour la saison 2020-2021 et que nous devions à tout prix éviter le repli sur soi. Nous avons plié mais ne rompons pas et avons dans la tête plusieurs projets :

- Les activités régulières reprennent en gardant toutes les normes de sécurité liées à la Covid
- Le groupe « ruches » poursuit ses activités : nettoyage du terrain, pose de nouvelles ruches et de ruches individuelles pour ceux qui le souhaitent, travail en lien avec l'école...
- Le groupe chant a repris ses répétitions le lundi 21 septembre et proposera en janvier un spectacle choral.

Les dates à retenir :

- Soirée chants 22 et 23 janvier 2021 (annulée, reportée à une date ultérieure)
- « Les Dangers de la lecture », spectacle de Titus, 5 mars 2021
- Tous en Scène les 7, 8 et 9 mai 2021
- Les Boucles de l'Egray, 31ème édition, 3 octobre 2021
- Théâtre adultes, Hiver 2021

Le groupe est à la recherche de choristes (sopranos, ténors, basses)

- Le groupe théâtre jeunes est en stand-by et à la recherche d'animateurs pour poursuivre cette activité
- Le yoga-famille va reprendre, les familles intéressées peuvent se faire connaître, le planning leur sera donné.
- Le groupe théâtre accueille avec plaisir quelques nouveaux. La troupe est en pleine recherche d'une pièce qui puisse convenir à tous les comédiens et envisage de jouer à la fin de l'année 2021. Certains aimeraient également préparer



une présentation pour le festival Tous En Scène. Joël Picard assurera la mise en scène.

• Suivant le nombre de personnes souhaitant pratiquer la couture, un atelier sera proposé. Des personnes se sont manifestées pour encadrer l'activité.

• Un atelier « vitrail » est proposé par Michel Ricard. Il s'agirait de refaire certains vitraux de la chapelle Saint-Aubin de Rouvre. Ceux qui ont quelque talent en dessin peuvent faire des propositions, ensuite viendra l'étape de la réalisation. On peut y participer sans être un dessinateur averti. Les personnes intéressées doivent se faire connaître.

• Un atelier « mes 10 doigts » est proposé par Nathalie Azzopardi pour un moment de partage sur des projets créatifs divers (réalisations sur tissu, carterie, upcycling, détournement d'objets...)

• Dans le cadre des vendredis associatifs, Activ'Assos devrait proposer une soirée autour du « Zéro déchet ». Cette soirée serait animée par une personne des « Ateliers de la simplicité » de Melle.

• L'atelier « Shabby's déco » pourra être reconduit ponctuellement en fonction des projets des personnes intéressées et de la disponibilité de l'animatrice.

## Le comité des fêtes aussi était à l'arrêt cette année...

Oui, le comité des fêtes a été contraint à faire relâche en 2020, une "drôle" d'année sans ses animations habituelles : pas de marché saisonnier d'avril à septembre place Saint-Médard, dont on se réjouissait pourtant de fêter les 10 ans ! oui, déjà !... Pas de fête nationale le 14 juillet non plus ! C'était pas la joie... Et plus de réunions autour des tables du café associatif !

Des occasions abandonnées à regret de rassembler les habitants de nos villages, puisque cette année était sous le signe du confinement ou de la distanciation physique...

Et demain ? Les circonstances actuelles ne portent pas encore à l'optimisme, mais les membres du comité comptent bien néanmoins se réunir dès que possible pour relancer leurs actions en 2021 et rattraper un peu le temps perdu !

Alors, peut-être une soirée "soupes" dès le 23 janvier pour se retrouver enfin et se réchauffer ?... Non ! Peut-être de nouveau des étals au marché en avril, de nouveaux venus sont annoncés, ce serait bien de les accueillir autour de la traditionnelle buvette !?... Peut-être un mémorable 14 juillet avec un mémorable apéro géant du soir et un mémorable feu d'artifice comme on sait les faire !?...

Pour nous joindre :

[activ-assos-germond-rouvre.blogspot.com](https://activ-assos-germond-rouvre.blogspot.com)

[activassos@gmail.com](mailto:activassos@gmail.com)

# Vie Associative

Soyez assurés que nous comptons tous travailler en 2021 à de belles festivités au comité des fêtes !... sûrs que vous nous y aiderez !

Au nouveau bureau du comité des fêtes :

- Rémy Gadreau, président - Émilie Clochard, vice-présidente
- Catherine Epoulet, trésorière - Alain Gauthier, trésorier-adjoint
- Monique Mathis, secrétaire - Isabelle Aubian, secrétaire adjointe

## Centre socio-culturel du Val d'Égray

Le Centre Socio-culturel du Val d'Égray est une association ouverte à tous, où l'on peut venir s'informer sur tout ce qui concerne la vie sociale, culturelle, éducative et associative du Val d'Égray. On peut également venir au CSC pour pratiquer une activité (plaquette au CSC) ou emmener son enfant sur les

différents accueils proposés : Accueil de Loisirs, Halte-Garderie, Relais Assistantes Maternelles, etc... Mais le CSC, c'est aussi un lieu de proximité où l'on peut participer, s'engager avec d'autres bénévoles dans l'élaboration de projets et d'actions pour les habitants du Val d'Égray.

### Horaires à l'accueil du CSC :

L'accueil du CSC est ouvert :

Périodes scolaires :

Mardi : de 9h15 à 10h30 et de 13h45 à 18h00

Mercredi de 9h15 à 12h30 et de 13h45 à 19h00

Judi : de 9h15 à 12h30 et de 13h45 à 18h00

Vendredi : de 9h15 à 12h30 et de 13h45 à 18h00

Périodes de vacances :

Du mardi au vendredi de 9h15 à 12h30

### Halte-Garderie Les Bootchoos :

La Halte-Garderie est ouverte les :

Mardi de 8h30 à 18h00

Judi de 8h30 à 18h00

Vendredi de 8h30 à 18h00

Cet espace permet aux enfants de découvrir le monde qui les entoure par des activités d'éveil, de jeux et de temps de vie collectif. C'est aussi un lieu d'accueil et de socialisation, destiné aux enfants de 2 mois et demi à 6 ans.

L'accueil des enfants se fait de manière occasionnelle pour une heure au minimum ou pour la journée complète.

Trois professionnelles sont chargées de l'accueil et de l'animation

Les tarifs sont calculés en fonction des revenus des familles.

### Espace MultiMedia :

Venez profiter de notre espace multimédia, vous pourrez accéder à Internet gratuitement tous les jours et participer aux ateliers de formation également gratuits.

### Le Relais Assistantes Maternelles :

Le relais Petite Enfance est un lieu d'écoute, d'information, de soutien et d'animation en direction des assistantes maternelles ainsi que toutes les personnes concernées par l'accueil des jeunes enfants (garde à domicile).

L'animatrice du relais informe les parents ou futurs parents sur les différents modes d'accueil existant sur le territoire, ainsi que sur leurs droits et devoirs de parents employeurs.

Le RAM c'est aussi des permanences d'accueil, des réunions d'information, des activités d'éveil.

- Temps d'accueil et d'animation tous les lundis de 9h30 à 11h30 à Champdeniers. (\*)
- Accueil sur RV pour les sollicitations plus personnelles des parents ou des assistantes maternelles.
- Activités du RAM itinérant le jeudi et le vendredi de 9h30 à 11h30 dans une commune du Val d'Égray. (\*)
- Des soirées information-débat sur un thème concernant la petite enfance.

(\*) lien site CSC pour le programme avec les dates des activités d'éveil : [w.valdegray.csc79.org](http://w.valdegray.csc79.org)

# Vie Associative

## Centre socio-culturel du Val d'Égray

### Accueil de Loisirs enfants (3/12 ans)

#### • Accueil de loisirs du mercredi à Sainte-Ouene :

Le CSC en partenariat avec la commune de Sainte-Ouene et la Communauté de Communes propose un accueil de loisirs le mercredi après-midi dans les locaux de l'école de Sainte-Ouene. Vous pouvez inscrire vos enfants quelle que soit votre commune d'habitation. Les tarifs sont calculés en fonction des ressources des familles.

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous contacter.

#### • Accueil de loisirs des vacances à Champdeniers :

Comme chaque année, le CSC va proposer un accueil en Centre de Loisirs pour les périodes de février, avril, octobre et juillet jusqu'à mi-août.

Les Accueils de Loisirs sont ouverts aux enfants de 3 à 12 ans. Un programme d'activités sera distribué par les écoles pour chaque période.



Activités jeunesse

### Accueil jeunes (Collégiens)

Le Centre Socio Culturel organise un accueil pour tous les collégiens de Champdeniers à chaque période de vacances scolaires (hors Noël). L'accueil se déroule dans le hall du CSC, tous les après-midi et l'inscription se fait à la semaine. Une navette est proposée aux familles qui ont des difficultés de transport. Le prix est de 15 euros la semaine + l'adhésion au CSC

### Le Chat Perché :

Prenez un temps privilégié avec vos enfants de moins de 6 ans. Le Chat Perché est un lieu d'accueil et d'échanges pour les familles et c'est aussi un espace de socialisation pour les enfants. Ce temps de partage se déroule dans un espace ludique et convivial, au Centre Socio Culturel.

"Vous arrivez quand vous voulez, vous restez le temps que vous voulez et vous revenez quand vous voulez."

Le lieu gratuit est ouvert le mercredi de 9h30 à 11h30, sauf pendant les vacances scolaires.

### La Pause Cartable : accompagnement à la scolarité

Une équipe de bénévoles du Centre Socio Culturel accompagne les enfants dans des actions visant à leur offrir, aux côtés de l'école, l'appui et les ressources dont ils ont besoin pour retrouver confiance en eux et en l'école. Une fois par semaine, avec le CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité), l'enfant va faire autre chose dans un autre lieu. Il pourra tisser des liens avec les bénévoles et les autres enfants. Le projet est construit avec lui et ses parents et conduit sur l'année.

*Nous recherchons des bénévoles qui souhaitent participer à la Pause Cartable, le soir après la classe entre 16h30 et 18h00. Vous êtes intéressés, contactez le CSC.*

### Matinée familles :

Nous vous proposons une matinée dédiée à la famille avec différents ateliers et espaces de découvertes à destination des parents et futurs parents du Val d'Égray. Elle se déroulera le samedi 22 mai de 9h30 à 12h30.

Durant cette matinée, vous pourrez aussi découvrir la Halte-Garderie avec la présence des éducatrices qui seront là pour vous présenter la structure. Un espace sera également consacré aux actions menées par le CSC auprès des familles et/ou des enfants. Un coin documentation avec des livres sera mis en place en partenariat avec une librairie.

Programme détaillé à venir et inscriptions aux ateliers auprès du Centre Socio-Culturel au 05 49 25 62 27 ou 05 49 25 65 09.

### Après-midi jeux en famille :

Durant l'hiver, des bénévoles organisent des dimanches et mercredis après-midi jeux en famille de 15h à 18h dans différentes communes du Val d'Égray. Les prochaines rencontres auront lieu :

Les dimanches 17 janvier et 21 février 2021 de 15h à 18h

Alors venez passer un moment en famille ou seul, cette activité est gratuite, un goûter est offert.

Nous recherchons aussi des personnes ayant envie de participer à l'organisation de ces après-midi jeux. Aucune compétence particulière n'est demandée, il suffit juste de vouloir donner un peu de son temps et vouloir partager de bons moments.

# Vie Associative

## Centre socio-culturel du Val d'Egray

### **Bien Vieillir Ensemble en Val d'Egray**

*Appel à bénévoles pour Bien Vieillir Ensemble au CSC*

Vous êtes en activité ou à la retraite et vous souhaitez consacrer un peu de votre temps aux aînés de votre canton, de votre commune... Venez rejoindre les bénévoles du Centre Socio Culturel du Val d'Egray. Depuis mars 2014, le groupe Bien Vieillir Ensemble, constitué d'une douzaine de personnes, se réunit une fois par mois afin de réfléchir sur les actions à mener auprès des seniors. Réduire l'isolement et créer du lien, telle est la mission qu'ils se sont fixée. Ces objectifs se concrétisent par le biais de visites, seul ou à deux, à domicile. De même par l'organisation d'après-midi cinéma, de collectage pour des expositions (Nos seniors ont du talent (2014) Tranches de vies (2015), Seniors et gourmands (2016), Sur les bancs de l'école (2018)), de café seniors au CSC, temps de discussions autour de l'actualité.



Chacun peut, à son rythme et selon ses disponibilités, y trouver sa place. Une formation à l'écoute est proposée aux bénévoles.

Depuis avril 2019, le groupe a mis en place un réseau de transport solidaire. Pas moins de 30 bénévoles se sont engagés afin d'emmener ceux qui ne peuvent se déplacer pour les courses, les visites, les activités proposées au CSC. Pour tout renseignement, appeler le 05 49 25 62 27 le mardi après-midi et le vendredi matin.

Depuis la rentrée, un espace jeux de société a été créé à l'attention des retraités. Il a lieu au CSC, deux fois par mois. On y joue, on y cause et ça se termine à chaque fois par un petit gâteau/café.

Vous êtes intéressé pour devenir bénévole, contactez Clémence Martineau, au CSC du Val d'Egray Place Porte Saint-Antoine à Champdeniers 79220, au 05 49 25 62 27 ou par courriel à [bienvieillir.valdegray@csc79.org](mailto:bienvieillir.valdegray@csc79.org)

## Action Culturelle

### Festival Tous En Scène : 11<sup>ème</sup> édition

Pour cette édition qui aura lieu du 7 au 9 mai 2021 à Germond-Rouvre : salle culturelle ; salle "La communale"  
Les bénévoles vous réservent de belles surprises !

Programme :

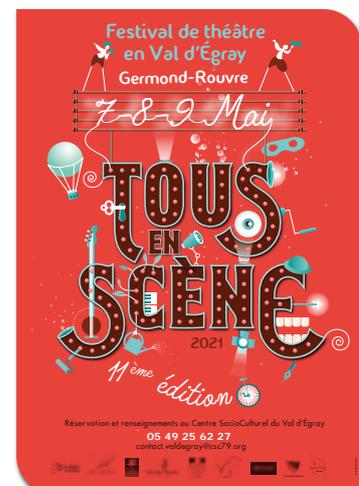
- Représentations théâtrales par des troupes amateurs
- Spectacles par des compagnies professionnelles
- Spectacles de rue
- Restauration/buvette

Nous recherchons de nouveaux bénévoles alors, si vous souhaitez participer à l'aventure, n'hésitez pas à nous contacter au CSC. : **05.49.25.62.27**

Venez découvrir notre site Internet : <http://valdegray.csc79.org>

Pour tout renseignement, vous pouvez venir au CSC, Place Porte St Antoine à Champdeniers ou téléphoner au 05.49.25.62.27 ou encore envoyer un mail à : [contact.valdegray@csc79.org](mailto:contact.valdegray@csc79.org)

**L'assemblée générale du Centre Socio Culturel du Val d'Egray :**  
**Mercredi 24 mars à 19h à la Salle des fêtes à Champdeniers.**



### ..... **L'AVE est une association locale de défense de l'environnement** .....

Dans notre objectif de vigilance et d'information des habitants du Val d'Egray concernant notre environnement, nous souhaitons partager avec vous certaines de nos actions :

#### **La carrière des Rochards :**

il n'y a pas eu d'instance de concertation en raison de la pandémie actuelle et de changements de personnel.

#### **Eolien à Germond-Rouvre :**

une habitante de Germond-Rouvre nous a sollicités pour réfléchir à l'éventualité d'implantation d'éoliennes sur la commune. Elle a constitué un dossier complet sur les apports de cette énergie renouvelable mais surtout sur ses nuisances.

- La Région Nouvelle-Aquitaine (production de 57 terra/watts pour 40 terra/watts consommés) et plus particulièrement les Deux-Sèvres sont largement dotés. Les forêts, les couloirs de vent et les terrains militaires sont les causes du non déploiement de cette énergie sur les Landes. 75% de l'éolien de la Région est sur notre département.
- La hauteur des mâts pourrait être maintenant de 200 mètres alors que celles de Champdeniers déjà existantes sont de 120 m.
- La délocalisation de l'énergie : cette énergie produite n'est pas consommée sur le territoire.
- Une politique nationale qui ne prône pas la diminution de notre consommation d'électricité et qui envisage difficilement la fin du nucléaire.
- La rentabilité de l'éolien en France est de 25% alors qu'au Danemark, elle est de 50%.
- Si un avis positif est émis par le conseil municipal, il y a un risque d'ouvrir la porte à l'installation d'autres parcs éoliens sur cette zone dite « à investir » ou « morte ».
- La mortalité des oiseaux et des chiroptères.
- La qualité paysagère de notre commune sera endommagée.
- L'impact des flash lumineux est à prendre en compte.

Tous les membres présents au groupe

de travail organisé par la municipalité n'étaient pas opposés à l'éolien car malgré tout, cette énergie a beaucoup moins d'impacts que l'énergie nucléaire. Mais tous considéraient que l'installation d'éoliennes à proximité d'habitations (500 mètres) n'était pas acceptable



et que le paysage et la protection des chiroptères (zone natura 2000 à Sainte-Ouenne) devaient être pris en considération.

#### **Des propositions :**

- Pourquoi ne pas développer du photovoltaïque moins néfaste pour l'environnement, la santé ?
- Pourquoi ne pas avoir un projet de territoire et rencontrer les communes limitrophes ?
- Développer un projet participatif des habitants (à voir avec le Centre Régional des Énergies Renouvelables) sur une énergie renouvelable et un engagement de diminution des consommations ?

Plusieurs membres de l'AVE ont participé au groupe de travail municipal qui s'est tenu le mardi 15 septembre où chacun a pu émettre ses réserves ou ses critiques.

#### **Notre assemblée générale s'est déroulée le mercredi 19 février au café associatif.**

Dans le rapport moral, des sujets d'actualité liés à l'environnement ont été évoqués : au niveau international, l'urgence climatique, la dégradation de la santé (pesticides, ondes, particules fines, nanoparticules, radioactivité...), la chute de la biodiversité, la richesse des uns et la pauvreté des autres qui augmentent sont des sujets qui nous émeuvent, qui nous révoltent ou qui nous indiffèrent mais qui nous concernent tous dans notre quotidien.

Au niveau local, l'AVE, avec les bénévoles qui l'animent, reste vigilante quant aux diverses pollutions, en informe ses adhérents et les habitants par la presse locale et le bulletin municipal et agit en fonction de ses compétences.

Dans le rapport d'activité, est évoquée notre participation à la vie municipale (réunions des associations, du comité des fêtes). L'animation du café associatif a eu lieu le vendredi 10 janvier, le thème de la soirée était sur les compteurs dits « intelligents », Linky, Gaspar...

Lors du rapport financier, il a été décidé de maintenir l'adhésion au même tarif.

Les trois budgets ont été votés à l'unanimité.

Le conseil d'administration reste inchangé : Isabelle Aubian, présidente ; Sylvie Girardeau, trésorière ; Olivier Dupertuis, secrétaire.

#### **Déchetterie de Champdeniers :**

Un premier courrier concernant le stockage de bidons divers à la déchetterie de Champdeniers a été envoyé au SIC-TOM, aux mairies de Cours, Champdeniers, à la communauté de communes

du Val de Gâtine, à DSNE. (Deux-Sèvres Nature Environnement).  
 À la suite duquel, des travaux de camouflage sur le container ont été effectués. Alors un nouveau courrier a été envoyé aux mêmes destinataires précédents, à la DREAL et à la DDT. Le président de la communauté de communes du Val de Gâtine nous a détaillé alors les mesures de mise aux normes effectuées.

**Conseil d'exploitation du SICTOM :**

l'AVE a été sollicitée pour y participer. La première réunion a eu lieu lundi 12 octobre.

Courriel : [avegray79@gmail.com](mailto:avegray79@gmail.com)



**Association Gym'2'Saivres**

Privés d'activités depuis la mi-mars, les adhérents ont été nombreux à répondre favorablement à la proposition de participer aux séances d'activité physique et de bien-être en petits groupes proposés depuis le mercredi 3 juin en intérieur, dans le respect des règles sanitaires, grâce à la mise à disposition de la salle des fêtes par la municipalité, que je tiens à remercier chaleureusement.

Nous avons pu maintenir nos 3 cours de stretching, notre cours cardio, et 2 cours de Pilates.

Participation des ¾ de l'effectif, séances jusqu'au vendredi 10 juillet.



Depuis le mardi 8 septembre, les cours ont repris dans la salle des fêtes, toujours dans le respect des règles sanitaires.

Nous arrivons à une soixantaine de pratiquants pour 7 séances par semaine, cela prouve que le lien social est très important dans la période que nous vivons.

L'ambiance est très chaleureuse. A la portée de tous, ces activités sont recommandées par les kinésithérapeutes et les médecins.

Nous ne sommes pas à l'abri d'un autre confinement, si cela arrivait nous ferions face en proposant des séances en visioconférence.

**CARDIO :**  
 Mercredi  
 de 10h à 11h

**STRETCHING :**  
 Mardi de 10h à 11h  
 Mercredi de 11h à 12h  
 Vendredi de 10h45 à 11h45

**PILATES :**  
 Mardi de 11h à 12h  
 Mercredi  
 de 17h à 18h et 18h à 19h

Tous les cours se font dans la salle des fêtes de Germond-Rouvre.

Les séances sont encadrées par Lydie, éducatrice sportive diplômée.

**Renseignements : 06 13 21 63 98**

Mail : [gympi.st.79@gmail.com](mailto:gympi.st.79@gmail.com)

**Les Gymnastes de l'Egray**

Ce début de saison est le troisième où les Gymnastes de l'Egray proposent un cours de gym adulte. C'est avec beaucoup de plaisir que nous nous retrouvons le lundi soir de 20h45 à 21h45 dans la salle de motricité de l'école pour partager une heure d'efforts physiques : renforcement musculaire, cardio en musique autour de notre entraîneur Yann. Nous passons un bon moment, fières des efforts accomplis mais aussi heureuses de partager des moments de rires, des petites anecdotes entre nous, des moments de complicité très appréciés par le groupe. En fin d'année nous espérons pouvoir proposer une

petite chorégraphie en rythme lors du gala des gymnastes de l'Egray. Pour information le club, basé à Champdeniers, recense environ 180 licenciés pour des cours de gym compétitive, de loisirs, du freestyle, de la team gym et bien sûr du renforcement musculaire. Un grand merci à la commune de Germond-Rouvre qui permet à ce cours d'exister !!!

Pour tous renseignements : [gym.egray@gmail.com](mailto:gym.egray@gmail.com)

Les Gymnastes de l'Egray.

# Vie Associative

## Louis et toi

Ce samedi 19 septembre, nous avons accueilli place Saint-Médard l'association "Louis et toi" et son rassemblement de motos (150 quand même !).

"Louis et toi" est une association "loi 1901" créée le 3 novembre 2017, qui a pour but de récolter quelques fonds et dons pour accompagner financièrement les parents d'enfants atteints de maladies orphelines handicapantes, au-delà des prises en charge conventionnelles (sécurité sociale, mutuelles,...).

Les fonds collectés servent au bien-être des enfants, à l'achat de matériels, au transport, à l'hébergement, ainsi qu'à la recherche médicale...

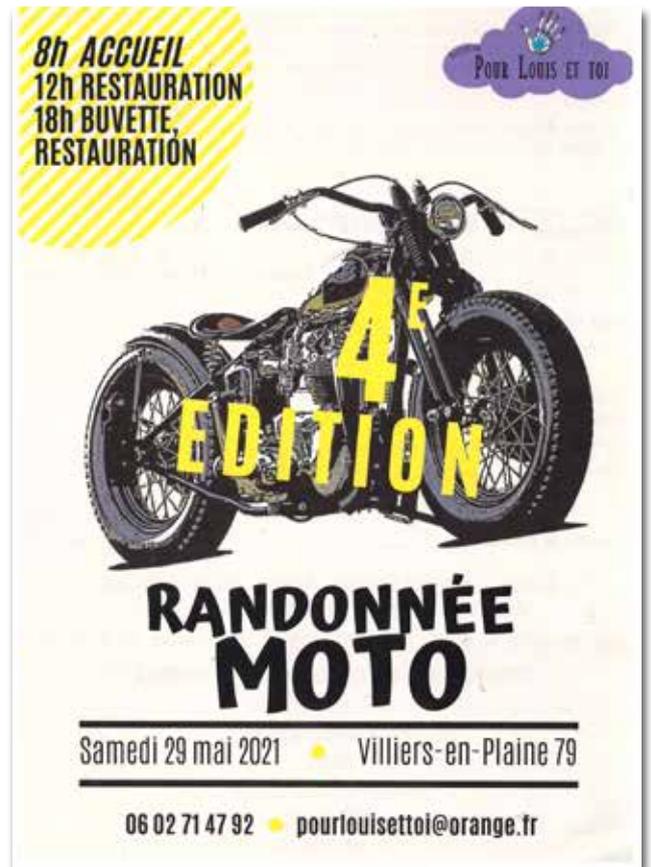
Marie-France CHARRIER de Coulonges-sur-l'Autize, présidente de l'association, a sollicité la municipalité pour expliquer son action et son souhait d'organiser la 3ème édition d'une randonnée moto, avec halte sur notre commune pour la pause-déjeuner. Elle voulait un lieu propice à un rassemblement de plusieurs centaines de motos.

Fidèles à nos valeurs de solidarité, d'entraide et d'appui logistique aux associations (même extérieures à la commune), nous avons évidemment répondu favorablement à sa demande en lui accordant la jouissance de la place Saint-Médard, idéale pour ce genre de rassemblement. Et avons mis à disposition les tables et bancs du comité des fêtes, ainsi que le barnum et le tivoli.

Dans son discours de bienvenue et de remerciement, Madame CHARRIER a rappelé l'histoire de la création de l'association, qui a pris le nom du premier enfant pour lequel a été créée. Aujourd'hui, l'association œuvre pour 4 enfants et a réussi à récolter 4571 € en 2019, soit un total de 13000 € depuis la création en 2017, dont 12000 € reversés aux parents de ces 4 enfants. Ces fonds ont servi notamment au financement de voyages à Barcelone pour des séances de rééducation pour les uns, aux États-Unis pour d'autres...

Ce rassemblement s'est passé dans une ambiance bon enfant et Madame CHARRIER était très heureuse de l'accueil réservé par notre commune pour cette manifestation...

Elle donne rendez-vous le 29 mai 2021 à Villiers-en-Plaine à tous les motards intéressés pour la 4ème édition de cette randonnée moto pour "Louis et toi"...



Si vous êtes intéressés pour un don ou autre, voici le numéro de téléphone et l'adresse internet de l'association : 06 02 71 47 92, pourlouissetoi@orange.fr



<b>TARIFICATION</b> (DÉLIBÉRATION DU 24/09/2020)	
<b>LA COMMUNALE</b>	Week-end du samedi 10h00 au lundi 9h00 et jours fériés*
Caution de garantie résidents de la commune	500 €
Caution de garantie résidents hors commune	1 000 €
<b>RÉSIDENTS DE LA COMMUNE</b>	
Salle + cuisine	65 €
<b>RÉSIDENTS ET ASSOCIATIONS HORS COMMUNE</b>	
Salle + cuisine	110 €
<b>AUTRES PRESTATIONS</b>	
Chauffage	15 €
Réunion d'entreprises, personnes morales entre 9h00 et 18h00 (en semaine)	30 €
Réunion courte durée uniquement pour les particuliers entre 9h00 et 18h00 <b>(a)</b>	GRATUIT
Vaisselle pour 1 couvert complet <b>(b)</b>	0,80 €
Ménage si celui s'avère mal ou non fait	Selon facture de remise en état
Vaisselle et/ou matériel cassés ou disparus, détérioration...	Selon facture de remise en état ou remplacement
<b>DEMI-JOURNÉE SUPPLÉMENTAIRE (c)</b>	
Salle + cuisine	15 €

**a)** Réunion de courte durée uniquement pour les particuliers pour une période de 1h00 à 2h30 (ex : regroupement de famille/amis après obsèques...)

**b)** Vaisselle 1 couvert complet : assiette plate grande et moyenne, cuillère à soupe, fourchette, couteau, cuillère à café, 2 verres à pieds, 1 tasse à café.

**c)** Demi-journée supplémentaire : Uniquement la veille à partir de 18h00

\*Les jours fériés fonctionnent sur le même principe que les WE, location à partir de la veille du jour férié à 10h00 jusqu'au surlendemain à 9h00

## Tarif Salle Culturelle

<b>TARIFICATION</b> <b>(DÉLIBÉRATION DU 30/10/2018)</b>		
<b>SALLE CULTURELLE</b>	week end (du samedi 10h00 au lundi 9h00)	semaine (lundi au vendredi) 8h00 /18h00
Caution de garantie résidents de la commune	600 €	600 €
Caution de garantie résidents hors commune	1 000 €	1 000 €
<b>RÉSIDENTS DE LA COMMUNE</b>		
Hall seul	<b>non</b>	30 €
Salle	200 €	140 €
<b>RÉSIDENTS ET ASSOCIATIONS HORS COMMUNE</b>		
Hall seul	<b>non</b>	50 €
Salle	300 €	180 €
<b>AUTRES PRESTATIONS</b>		
Cuisine	100 €	70 €
Chauffage	50 €	30 €
Vidéo Projection + son conférence	50 €	30 €
Vaisselle pour 1 couvert <b>(a)</b>	0,80 €	0,80 €
Ménage si celui-ci a été mal ou pas fait	Selon facture de remise en état	
Vaisselle et/ou matériel cassé ou disparu, détérioration...	Selon facture de remise en état	
Demi- journée supplémentaire au W.E , la veille à partir de 14h00	70 €	non
Demi- journée supplémentaire au W.E, la veille à partir de 18h00	30 €	non
Réunion courte durée = Location de salle par des particuliers pour une période très courte de 1h00 à 2h30 (ex: regroupement famille/amis suite à des obsèques,...)	Gratuit	

**a)** Vaisselle pour 1 couvert = assiette plate grande et moyenne, cuillère à soupe, fourchette, couteau, cuillère à café, 2 verres à pied, 1 tasse à café

# Page pratique

## Les entreprises de la commune

M. et Mme Blanchard	40 chemin de la Minée	Germond-Rouvre	05.49.04.05.01	jd.blanchard@wanadoo.fr	www.breilbon.com	Chambres et table d'hôtes, label Gîte de France
Les créations de Poupoune – Julie NEAU	allée des cornouillers	Germond-Rouvre	06.67.15.98.74	creationspoupoune79@gmail.com	http://les-creations-de-poupoune.blogspot.com/	Création de bijoux et accessoires fantaisies
SARL Geneix	42 route de Champdeniers	Germond-Rouvre	05.49.16.86.97	sarlgeneixtp@gmail.com		Travaux Publics
Nathalie LAVEISSIERE – SWING MASSAGE	20 route de Champdeniers	Germond-Rouvre	06 82 83 54 62	swingmassage79@gmail.com	https://swingmassage79.wixsite.com/swingmassage79	Massages Bien-être & soins du corps
Christophe ELIE EARL Le Pinier	11 chemin du Pinier	Germond-Rouvre	06 84 04 33 92	eliechristophe@wanadoo.fr		Agriculture
BE Migeon	179 avenue de Paris	79000 Niort	05 49 06 57 79	be.migeon@orange.fr	www.bet-migeon.fr	Bureau d'études Fluides du Batiment
Laurent Chauvineau	59 rue du Logis	Germond-Rouvre	06 11 26 89 64	chauvineaulaurent79@yahoo.fr	www.poncage-parquet79.fr	Ponçage et vitrification de parquets, escaliers et terrasses bois
Frédérique Peru	42 rue de la Merlanderie	Germond-Rouvre	06 86 46 69 76	frederique.peru@orange.fr	frederique-peru.com	Energeticienne, Tarologue, Coach de vie, Formatrice
RAE (Robin Automatismes Electricité)	37 chemin du Puits	Germond-Rouvre	06 52 25 69 91	robinautomatismeselectricite@gmail.com		Electricité / Depannage
TB Peinture	56 rue des Maisons Rouges	79000 Niort	06 76 76 94 34	tb.peinture@sfr.fr		Peintures intérieur et extérieur. Revêtements de Sols
Vignault Quentin	La Pagerie	Germond-Rouvre		quentinvignault91@gmail.com		Agriculture
Bernard Alain	99 rue du Logis	Germond-Rouvre				Agriculture
Gaec du Marchais	Le Marchais	Germond-Rouvre				Agriculture
Corbin Mickaël	La Rouère	Germond-Rouvre				Agriculture
Penochet Samuel	82 route de l'Egray	Germond-Rouvre			samuel.penochet.fr	Horticulture
Gaec de l'Egray	Les Morinettes	Germond-Rouvre	05 49 04 27 68			Maraichage biologique
Fleur de Souliers	51 route de Saint Maixent	Champdeniers	05 49 16 80 98	contact@fleurdesouliers.fr		Fabrication de chaussures
CPMC	Le Grand Bois de la Moussière	Germond-Rouvre	06 89 02 52 75			Plombier
Guerit Jérôme	1 route de Pece Negre	Germond-Rouvre	05 49 04 02 46			Maçonnerie
Guillemet Jérôme	Chemin du Corniou	Germond-Rouvre				Agriculture
Nagard Yohann	71 route de Champdeniers	Germond-Rouvre	06 19 62 45 76			Maçonnerie – Terrassement
Petrault Matthieu	1 chemin de Mairé	Germond-Rouvre				Agriculture
Riffault Francis	Le Claudis	Germond-Rouvre				Agriculture
Gaec Sionneau	11 rue des Champs Ferrets	Germond-Rouvre				Agriculture
Thorré Jacky	Breilbon	Germond-Rouvre				Agriculture
Dairé Jérôme	Mauvergne	Germond-Rouvre				Agriculture
Savatier-Dupré Laurent	Breilbon	Germond-Rouvre				Elevage équin
La Petite Agence – Gaël Mathis	12 route de la Grande Garde	Germond-Rouvre	06 67 11 05 98	gael@petite-agence.fr		Agence de communication – Création de sites web

# Page pratique

## Assistantes maternelles agréées

### GERMOND

Muriel DONGHI	108, route de l'Égray	Germond	05 49 04 07 57
Amélie MERESSE	158, route de l'Égray	Germond	09 84 15 12 10

### ROUVRE

Stéphanie BOSSELUT	13, chemin de la Borderie - La Barre	Rouvre	07 60 25 09 28
Delphine MOREAU	25, rue des Jardins	Rouvre	05 49 05 81 60
Lucille MORICHON	23, rue de la Merlandrie	Rouvre	06 37 46 31 15
Brigitte RICHARD	18, Cité de la Fougère	Rouvre	05 49 25 57 96
Yane SUIRE	10, rue du Pin	Rouvre	05 49 25 74 35
Fanny WESTBROOKE	6, Cité de la Fougère	Rouvre	05 49 05 43 17

Aux alentours, vous pouvez contacter le Relais des Assistantes Maternelles (RAM) au CSC du Val d'Égray

# Page pratique

Agenda 2021

Compte tenu du contexte sanitaire, ces événements peuvent être annulés ou reportés. De plus, d'autres manifestations n'ayant pas encore de date précises pourront être organisées si la situation évolue favorablement. Tenez-vous informés sur le site [www.germond-rouvre.fr](http://www.germond-rouvre.fr)

Mois	Jour	Événement	Organisateur	Lieu
Janvier	16	Nuit de la Lecture	Les Amis de la bibliothèque	Bibliothèque, Rouvre
	23	Soirée Soupe	Comité des fêtes	Salle Culturelle, Germond
Mars	5	Spectacle « Les Dangers de la lecture » de et par Titus	Activ Assos	Salle Culturelle, Germond
Avril	9	Marché des 3 villages	Comité des fêtes	Place St Médard, Germond
Mai	7,8,9	Festival Tous en Scène	CSC	Germond
	14	Marché des 3 villages	Comité des fêtes	Place St Médard, Germond
Juin	11	Marché des 3 villages	Comité des fêtes	Place St Médard, Germond
	24	Spectacle, inauguration de la Bibliothèque	Les Amis de la bibliothèque	Bibliothèque, Rouvre
Juillet	9	Marché des 3 villages	Comité des fêtes	Place St Médard, Germond
	14	Fête Nationale	Comité des fêtes	Place St Médard, Germond
Aout	13	Marché des 3 villages	Comité des fêtes	Place St Médard, Germond
Septembre	10	Marché des 3 villages	Comité des fêtes	Place St Médard, Germond
Octobre	3	Boucles de l'Egray	Activ Assos	



## Le courrier des lecteurs

Le bulletin municipal paraît une fois par an, en décembre ou en janvier. Ses colonnes sont ouvertes aux habitants, usagers, associations de la commune de Germond-Rouvre. Si vous souhaitez nous proposer vos écrits poétiques, vos coups de gueule (tout en respectant les personnes), vos informations, des connaissances historiques qui peuvent intéresser vos concitoyens, vous pouvez les envoyer par courriel à : [mairie@germond-rouvre.fr](mailto:mairie@germond-rouvre.fr), ou par courrier au secrétariat de la mairie, au moins un mois avant la parution, en précisant que votre écrit est destiné au bulletin.

## HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Le secrétariat est joignable de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Accueil du public les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 15h à 17h

## MAIRIE

1 rue du Relais - Germond-Rouvre  
05 49 04 03 63

Courriel : [mairie@germondrouvre.fr](mailto:mairie@germondrouvre.fr) - <http://www.germond-rouvre.fr>